

# PARLEMENT EUROPÉEN

## DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

Division des affaires internationales et constitutionnelles

-----  
IV/WIP/2002/07/0020-0021

PN/JF/rf/ip

Luxembourg, le 16 juillet 2002

### NOTE

#### SUR LA SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DE LA MOLDAVIE ET SES RELATIONS AVEC L'UNION EUROPÉENNE

*Cette note a été préparée à l'attention des membres du Parlement européen. Les avis qui y sont exprimés sont de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position du Parlement européen.*

Sources:  
*World Markets Country Analysis  
Economist Intelligence Unit (EIU)  
Oxford Analytica  
Reuters  
Agence Europe  
Eurostat  
European Commission*

## SOMMAIRE

	<u>Page</u>
<b>I. SITUATION POLITIQUE .....</b>	<b>3</b>
<b>II. SITUATION ÉCONOMIQUE .....</b>	<b>10</b>
<b>III. RELATIONS UE/MOLDAVIE .....</b>	<b>13</b>

### **ANNEXES**

\* \* \*

*Pour des informations complémentaires, veuillez contacter M. Pedro NEVES, Parlement européen, DGIV, Luxembourg, Division des affaires internationales et constitutionnelles, Tél.4300-22548 / Fax: 4300-27724 / e-mail: pneves@europarl.eu.int*

# I. SITUATION POLITIQUE

## 1. *Introduction*

La République de Moldavie est un pays de l'Europe orientale, située entre la Roumanie à l'ouest et l'Ukraine à l'est et au sud. Elle couvre 33.670 km<sup>2</sup> (autant que la Belgique) et rassemble 4,3 millions d'habitants d'origine ethniques diverse (Roumains 64,5 %, Ukrainiens 14 %, Russes 13 %, Gagaouzes 3,5 %, Bulgares 2 %). Sa capitale est Chisinau. Malgré la proximité de la Mer noire, le pays reste enclavé par ses deux grands voisins<sup>1</sup>. Les basses altitudes de son territoire et l'ouverture large vers l'est expliquent le climat continental qui se répercute dans le régime des deux grandes rivières frontalières - le Prout à l'ouest et le Dniestr à l'est - qui présentent des crues fréquentes au printemps et des débits très faibles en été.

## 2. *Historique*

Située dans une zone stratégique qui relie l'Europe à l'Asie, la Moldavie (pays de langue roumaine et donc en ce sens pays latin) a dû subir la convoitise de plusieurs peuples dont les Ottomans et les Russes. La principauté de Moldavie (dont la superficie dépassait largement celle de la Moldavie actuelle) fut créée en 1359 par Bogdan 1er au dépens du royaume de Hongrie. A peine affranchie de la suzeraineté hongroise, elle tomba sous celle de la Pologne (XVe siècle). Quant à la menace ottomane, elle s'est fait sentir depuis le milieu du XVe siècle. En 1538, la Sublime Porte prit contrôle de la Bessarabie méridionale (sud de la Moldavie actuelle) et les principautés roumaines de Moldavie et de Valachie sont alors devenues vassales des Turcs.

Le reflux de l'empire ottoman au XVIIIe siècle donna la possibilité à la Moldavie de retrouver un peu son autonomie, tout en perdant des territoires. L'Autriche, en 1768, prit la Bucovine (nord de la Moldavie) et en 1812, la Russie prit la Bessarabie méridionale. Libérée de la domination turque, la Moldavie ressentit lourdement la tutelle russe qui interdisait sa propre langue nationale - le roumain.

Après la défaite de l'empire tsariste dans la guerre de Crimée (1854-1855), la Moldavie, avec sa principauté sœur, la Valachie, réclama son autonomie et la fusion des deux principautés en un seul Etat. Cette union s'est concrétisée en 1859, mais l'indépendance n'a été proclamée qu'en 1877. A partir de ce moment, l'histoire de la Moldavie se confond avec celle de la Roumanie.

La chute des empires des Habsbourg et des Romanov, à la fin de la Ière Guerre mondiale, donna l'opportunité à la Roumanie de récupérer les terres roumaines détenues par l'Autriche-Hongrie (la Transylvanie, le Banat et la Bucovine) et par la Russie (Bessarabie). L'URSS, qui succéda à l'empire tsariste, n'a pas reconnu l'annexion de la Bessarabie par la Roumanie et créa en 1924, sur la rive droite du Dniestr, la République autonome de Moldavie, dépendante de l'Ukraine.

---

<sup>1</sup> Voir Annexe I, p. 16.

Ayant soutenu les puissances de l'Axe, la Roumanie a perdu, encore une fois, la Bessarabie, redevenue russe en 1944. Trois ans plus tard, la République socialiste soviétique de Moldavie fut créée. Elle englobe la Transnistrie russophone mais perd toutefois la Bucovine au nord et les steppes du Boujak, au sud, qui, elles sont rattachées à l'Ukraine, privant la Moldavie d'accès direct à la Mer noire et scindant ainsi la nation roumaine. Entre la Russie soviétique et la Roumanie devenue entre-temps communiste, le différend Moscou-Bucarest, né de l'annexion de la Moldavie, prend fin, du moins en apparence.

Les années de la "perestroïka" ont favorisé incontestablement le développement des sentiments nationalistes. En 1990, le Front populaire de Moldavie réussit à imposer les caractères de l'alphabet latin et le roumain comme langue officielle. Une déclaration de souveraineté fut également adoptée. Fort de son succès, le Front populaire proposa alors une unification pure et simple avec la Roumanie. Cette proposition, lourde de conséquences, menaçait l'unité de la République avant même qu'elle ne proclame son indépendance le 27 août 1991, suite au "putsch" de Moscou anti-Gorbatchev.

Confrontés à des menaces d'éclatement de la jeune République, les Moldaves ont élu M. Mircea Snegur, président au suffrage universel par 98 % des voix, le 8 décembre 1991. Il s'est démarqué rapidement des partisans de l'union avec la Roumanie, prônant le mot d'ordre "une langue, deux Etats". Les élections législatives de 1994, quant à elles, marquent la cuisante défaite des "unionistes" qui ne recueillirent que 7,5 % des voix et la victoire du Parti démocratique agraire du Président Snegur (56 sièges sur 101).

Aux élections présidentielles du 1er décembre 1996, Mircea Snegur est, à son tour, battu par le président du Parlement, M. Petru Lucinschi, soutenu par le Parti du progrès social (centre-gauche). Mais, dans un cadre politique difficile, les réformes économiques entreprises sont trop timides pour entraîner une relance rapide et les élections législatives de mars 1998 confirment les incertitudes politiques du pays. Si le Parti communiste arrive en tête, c'est une coalition de centre droit qui forme le nouveau gouvernement, situation qui rappelle celle de l'Ukraine voisine.

### ***3. Politique intérieure***

#### **3.1. Tendances récentes**

Le maintien des facteurs de blocage dans la Moldavie, prise au piège de sa situation géopolitique, a favorisé la victoire du Parti communiste moldave (PCM) lors des élections législatives du 25 février 2001. Le PCM contrôle maintenant le Parlement avec 71 des 101 sièges existants. Le 4 avril 2001, M. Vladimir Voronine, leader du PCM, emporte l'élection présidentielle; devenant alors le premier communiste à prendre la tête d'un pays de l'ex-URSS. Ainsi, le Parti communiste domine actuellement la vie politique en Moldavie.

Cette situation, inédite dans un pays de la CEI, a entraîné quelques dérapages du nouveau pouvoir :

- le Parti populaire chrétien démocrate (PPCD) a été suspendu en janvier 2002,<sup>2</sup>
- la liberté d'expression est, selon la FIDH, menacée,
- le droit de réunion et de manifestation est aussi contesté.<sup>3</sup>

### 3.2. Poussées migratoires

Les grandes difficultés économiques et sociales de la transition de l'économie planifiée à l'économie de marché ont poussé les Moldaves à voter massivement pour le Parti communiste. Le retour aux valeurs de l'époque soviétique, encouragé par celui-ci, n'a fait qu'empirer la situation sociale, économique et politique du pays.

La Moldavie est devenue le pays le plus pauvre d'Europe, remplaçant à ce titre l'Albanie. Plus de 80% de la population moldave vivraient avec moins de 1 dollar par jour. Le PIB s'élève à 296 US dollar par habitant et 15% de la population est au chômage. Les Moldaves sont donc tentés par l'émigration. Il semble que presque 800.000 d'entre eux seraient partis travailler dans les pays européens, le plus souvent clandestinement. Les observateurs affirment que c'est d'ailleurs avec l'argent qu'ils envoient que le pays peut encore tourner.

Selon des observateurs, à terme la crise moldave risque de déstabiliser la Roumanie et de créer une pression migratoire encore plus grande en direction des pays occidentaux.<sup>4</sup> Après plus d'une année de direction communiste, 41% de la population semble, selon un sondage de juin 2002, ne pas faire confiance aux dirigeants pour résoudre les problèmes rencontrés dans le pays et considère que le gouvernement ne remplit pas ses fonctions.

### 3.3. Système institutionnel

#### *a) Constitution*

La Constitution a été adoptée par le Parlement le 28 juillet 1994 et prévoit un statut d'autonomie pour les régions sécessionnistes de la Gagaouzie et de la Transnistrie. Toutefois, pour cette dernière le statut reste encore à déterminer.

#### *b) Parlement*

Le Parlement est unicaméral; les membres sont élus pour quatre ans. Le PCM dispose de la majorité absolue dans la Chambre<sup>5</sup>. Les prochaines élections législatives et présidentielles auront lieu en 2005.

<sup>2</sup> M.Vlad Cubreacov, vice-président du PPCD avait disparu en mars 2002, mais a été retrouvé en mai 2002. Le Conseil de l'Europe, le Parlement européen avaient réclamé une enquête sur cette disparition.

<sup>3</sup> Selon le témoignage de diverses ONG, beaucoup de personnes ont été détenues et même torturées par la police, à la suite des grandes manifestations antigouvernementales de janvier et février 2002.

<sup>4</sup> Le statut de la Roumanie en tant que pays candidat à l'Union, attire de plus en plus de Moldaves.

<sup>5</sup> Voir Annexe III, p. 18.

### *c) Président*

Le Président est élu pour un mandat de 4 ans. Suite aux changements constitutionnels de juillet 2000, il est élu par le Parlement.

### *d) Gouvernement*

Le Premier ministre est nommé par le Parlement. Le Conseil des ministres est nommé par le Président, sous recommandation du Premier ministre. Depuis 1999, 4 premiers ministres se sont succédés ce qui montre le climat de récession et d'instabilité en Moldavie. Le nouveau Premier ministre, M. Vasile Tarlev, a été nommé le 19 avril 2001, malgré la victoire du PCM, don't il ne fait pas parti. Le Président Voronine a proposé ce jeune politicien indépendant, pour rassurer les occidentaux.

## 3.4. Régions sécessionnistes<sup>6</sup>

### *a) Gagaouzie*

Il s'agit d'un petit territoire (1.800 km<sup>2</sup>) habité par un peuple (200.000 personnes) turcophone et orthodoxe dont le chef lieu est Komrat. Craignant l'unification roumano-moldave, les Gagaouzes fondèrent, le 19 août 1990, la République socialiste soviétique de Gagaouzie. Heureusement, un conflit armé a pu être évité. La Constitution moldave de 1994 accorde une large autonomie culturelle et politique (trois langues officielles - gagaouze, russe et roumain-, un président local avec rang de ministre, une assemblée régionale législative de 35 députés) à une entité autonome dénommée Gagaouze Yeri, qui reconnaît en retour la souveraineté moldave. La Gagaouzie se réserve toutefois le droit à l'autodétermination au cas où la Moldavie venait à s'unifier avec la Roumanie.

### *b) Transnistrie*

Cette région, autrefois ukrainienne, a été incorporée, par Staline, dans la République soviétique de Moldavie en renoncement à la Bucovine et au Boujak intégrés en Ukraine. La Transnistrie a une superficie de 5.000 km<sup>2</sup> et une population de 720.000 habitants. Les Ukrainiens (28 %) et les Russes (25 %) de Transnistrie, craignant la "roumanisation", ont créé leur propre République "souveraine" et prosoviétique en 1990<sup>7</sup>. La création alors de ces deux républiques sécessionnistes simultanément doit beaucoup à l'influence de Moscou. En effet, les autorités soviétiques (puis russes) voient d'un très mauvais œil le rapprochement des deux Etats roumanophones. Cela d'autant plus qu'une des principales bases militaires (la XIV<sup>e</sup> armée contrôle le flanc sud-ouest de l'ex-URSS vers les Balkans) est justement stationnée à Tiraspol, choisie comme capitale par les sécessionnistes de Transnistrie. C'est d'ailleurs grâce au soutien de cette armée, commandée par le général Lebed, que les autorités de Tiraspol ont résisté à la tentative de l'armée moldave de reprendre le contrôle du territoire en juin 1992.

---

<sup>6</sup> Voir Annexe II, p.17.

<sup>7</sup> Idem .

Le 8 avril 1997, le Président moldave, Petru Luchinschi et le dirigeant sécessionniste de la Transnistrie, Igor Smirnov, ont signé, à Moscou, un mémorandum destiné à "normaliser" leurs relations. Ce texte, qui réaffirme l'intégrité territoriale de la Moldavie "à l'intérieur des frontières datant de janvier 1990 de l'ancienne République soviétique" est le pas le plus important accompli vers le règlement du conflit qui fit près de sept cents victimes en 1991 et 1992. Tout n'est cependant pas encore réglé; il faudra négocier le statut de la Transnistrie qui devra bénéficier vraisemblablement d'une large autonomie au sein de "l'Etat commun" moldave<sup>8</sup>. Un autre problème pour Chisinau et Kiev porte sur l'avenir de la XIVe armée russe stationnée en Transnistrie. Composée actuellement de quelque 2.600 hommes, cette ancienne unité avancée de l'armée rouge avait, sous les ordres du général Lebed, séparé les belligérants en 1992. Contrairement aux termes d'un accord signé par Moscou et Chisinau en 1995, cette unité russe n'a toujours pas été démantelée. Le Kremlin semble même vouloir la transformer en une base militaire aux confins de "étranger proche".

Lors du sommet de l'OSCE à Istanbul en novembre 1999, la Russie s'est engagée à retirer en 2001 les armes déposées en Transnistrie et à rapatrier ses soldats un an après. L'existence de la République (russophone) de Transnistrie (qui concentre plus de 40 % de la production industrielle de l'ancienne République soviétique de Moldavie) constitue le problème le plus délicat à résoudre, car il concerne non seulement Chisinau et Tiraspol, mais également Bucarest, Kiev et surtout Moscou.

#### 4. *Politique extérieure*

##### 4.1. Relations avec les organisations internationales

La Moldavie est membre de la CEI, de l'ONU, de l'OSCE, de la zone de coopération économique de la Mer noire, du Conseil de l'Europe et est signataire du Partenariat pour la paix de l'OTAN. Elle est également membre de la Communauté de la francophonie. Enfin, elle fait partie du GUUAM, organisation fondée en 1997 et qui regroupe les républiques ex-soviétiques les plus réticentes face à Moscou: Géorgie, Ukraine, Ouzbékistan<sup>9</sup>, Azerbaïdjan et Moldavie.

Dans le cadre du Conseil de l'Europe, la Moldavie est actuellement dans une position délicate. En effet, le Conseil menace de lui retirer la présidence du Conseil des ministres, qui devrait débiter en mai 2003, si les autorités moldaves ne respectent pas la décision de la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) relative au statut de l'église de Bessarabie, et persistent dans leur intention de "nationaliser" la compagnie de radio et télédiffusion moldave<sup>10</sup>. En outre, les autorités moldaves sont tenues d'élaborer de nouvelles lois concernant l'administration locale, comme le lui demande le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe. L'actuelle présidence (luxembourgeoise) a donné

<sup>8</sup> L'OSCE, lors de sa dernière réunion les 1-3 juillet 2002 à Kiev, a proposé un plan de règlement du conflit dans le cadre de la création d'une fédération moldave.

<sup>9</sup> Celui-ci ne désire pas faire partie du projet de la zone de libre échange qui devrait être lancé par ses partenaires lors du sommet du GUUAM les 19 et 20 juillet 2002 à Yalta.

<sup>10</sup> Ces deux sujets ont fait l'objet d'une résolution de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le 24 avril 2002.

un délai jusqu'au 31 août 2002 à la Moldavie pour mettre en oeuvre ces injonctions. De plus, des représentants du Conseil de l'Europe se rendront sur place les 11 et 12 septembre de cette année, et leur rapport déterminera si Chisinau pourra avoir la présidence susmentionnée.

#### 4.2. Relations avec les Etats voisins

##### *a) Russie*

Malgré le fait que la Moldavie ne fasse plus partie de l'ensemble soviétique, elle continue à subir la pression de Moscou en Transnistrie, par le biais des troupes russes qui y sont stationnées. Les autorités moldaves doutent que le Président Poutine honore l'accord d'Istanbul et qu'il retire ses troupes de la Moldavie. L'arrivée au pouvoir des communistes moldaves aura, sans doute, des répercussions dans les relations russo-moldaves. Toutefois le Président, Voronine, qui a visité Moscou, quinze jours après son élection, a manifesté le souhait de renforcer les liens avec la Russie par le truchement d'une éventuelle adhésion à l'Union Russie-Bélarus ou à la Communauté eurasiatique ; union douanière qui regroupe la Russie, le Bélarus, le Kazakhstan, le Kirghistan et le Tadjikistan. En revanche, la Moldavie pourrait se retirer du GUUAM.

Selon, M. Voronine, une adhésion de la Moldavie à l'Union européenne n'est pas envisageable tant que d'autres Etats de la CEI ne sont pas membres eux aussi. Une adhésion à l'OTAN est exclue, car la Moldavie est selon sa Constitution un Etat neutre. Les relations russo-moldaves ne sont pas seulement politiques, elles sont aussi économiques: 60 % des exportations moldaves sont acheminées vers la Russie, qui exporte, à son tour, de grandes quantités de gaz vers la Moldavie.

Le 19 novembre 2001, le traité d'amitié russo-moldave a été ratifié. Ce texte prévoit, entre autres, un statut juridique privilégié pour la langue russe. Suite aux manifestations des roumanophones (majoritaires), le gouvernement moldave a renoncé, le 22 février 2002, à imposer l'enseignement obligatoire du russe dans les écoles. Il a également fait marche arrière sur le projet de réforme de l'enseignement de l'histoire qui, selon des observateurs, prônait une interprétation «stalinienne».

##### *b) Roumanie*

Après 1918, toutes les régions de langue roumaine se sont retrouvées dans un seul pays: la Roumanie. Ces "retrovailles" n'ont pas duré longtemps. En 1939, le Pacte Ribbentrop-Molotov prévoyait déjà l'annexion future de la Bessarabie par l'URSS, ce qui fut réalisé en 1944.

Le 2 mai 2000, après sept ans de négociations, un traité est signé entre la Roumanie et la Moldavie. Ce traité jette les bases d'un partenariat "privilégié" entre les deux pays. Le principe de l'inviolabilité des frontières est reconnu. En exprimant sa volonté de résoudre ses problèmes relationnels avec la Moldavie, la Roumanie veut ainsi faciliter son intégration dans l'Union européenne. Ce traité précise que "l'un des objectifs stratégiques



communs sera de se consacrer à un soutien réciproque dans le processus d'intégration européenne". Dans une telle perspective, la Moldavie se détacherait de la mouvance de la CEI.

Aujourd'hui, les deux républiques sœurs semblent prendre des directions opposées: la Roumanie poursuit sa marche vers l'Union européenne, tandis que la Moldavie, après les dernières élections, se tourne, elle, vers la CEI.

*c) Ukraine*

Les relations moldavo-ukrainiennes sont globalement positives, malgré les contentieux territoriaux qui résultent de la décision néfaste de Staline d'incorporer la Transnistrie russophone dans la Moldavie et de lui enlever la Bucovine du nord et le Boujak devenus alors ukrainiens. Un "échange" de ces régions semble aujourd'hui improbable. En outre, la Roumanie et l'Ukraine ont signé, le 2 juin 1997, un accord garantissant leurs frontières actuelles. Dans ce contexte, la Moldavie, qui a une frontière de 939 km avec l'Ukraine, acceptera très probablement ce *statu quo* existant.

## II. SITUATION ÉCONOMIQUE

### 1. *Introduction*

L'économie moldave ne dispose pas de ressources en minéraux. Son noyau économique se situe plutôt dans l'agriculture. Elle représente 40 % du produit intérieur brut (PIB). Avant la dissolution de l'Union soviétique, la Moldavie était le sixième producteur agricole des 15 anciennes républiques. L'agriculture développée sur de riches terres noires occupe 35 % de la population active. Cette activité est orientée d'emblée pour les marchés de l'ex-URSS et est spécialisée dans des cultures de céréales, betteraves, tournesol, tabac. Toutefois la véritable richesse réside dans les vignes et les vergers: plus de 25 % des vignes et 30 % des fruits de l'ex-URSS venaient de la Moldavie. Cette extrême spécialisation économique, l'enclavement du pays, les difficultés du passage d'une économie planifiée à une économie de marché, les problèmes liés à la grande imbrication industrielle des entreprises issues de l'ancienne Union soviétique, la dépendance énergétique de la Moldavie et les répercussions de la crise russe, constituent des obstacles lourds au développement économique du pays.

### 2. *Historique*

Comme la plupart des autres états de la CEI, la Moldavie, elle aussi, a subi durement le contrecoup de l'effondrement de l'ex-URSS. Dépendant à 100 % de ses anciens partenaires, et notamment de la Russie, pour son approvisionnement en énergie et en matières premières, la Moldavie s'est vue sevrée d'une partie des livraisons et des crédits russes sans qu'elle soit, pour autant, en mesure de leur trouver des substituts. Elle ne peut, en effet, espérer beaucoup du grand frère roumain, lui-même aussi en proie à de graves difficultés économiques. C'est donc vers les organisations financières internationales que la Moldavie s'est tournée; celles-ci appliquent toutes les conditions draconiennes que l'on peut attendre.

A partir de 1993 et jusqu'à 1997, avec le soutien du FMI, les réformes engagées par les gouvernements successifs ont permis une stabilisation financière. Une nouvelle monnaie a été mise en circulation en 1993: le *leu*. Les autorités ont mis en œuvre une politique monétaire et fiscale très stricte qui a assuré une baisse régulière de l'inflation, dont le taux a atteint 11,2 % en 1997, et la stabilité des taux de change du leu.

Les réformes ont amélioré l'efficacité des entreprises. Ce processus a cependant ses limites. La dette intérieure et extérieure atteint des niveaux records et la balance commerciale enregistre un déficit structurel croissant. La politique de libéralisation de l'économie a également des retombées négatives sur le plan social. Les arriérés de salaires touchent une grande partie de la fonction publique et les retards dans le paiement des pensions sont fréquents, ce qui entraîne la paupérisation de nombreuses couches sociales.

La crise financière russe de 1998 a fortement déstabilisé l'économie moldave, dont le PIB a chuté de 8,6 %. Fortement dépendante de ses partenaires commerciaux de la CEI, la Moldavie a vu ses exportations divisées par 2, sa monnaie se déprécier de 50 % et sa dette extérieure approcher 100 % de son PIB.

En 1999, la situation économique est restée grave: la production diminua dans la plupart des secteurs économiques. Les institutions financières internationales ont alors exercé une pression sur le gouvernement afin qu'une action appropriée soit engagée. En 1999, la Banque mondiale et le FMI ont suspendu leurs programmes de soutien à ce pays, suite aux obstacles posés par le Parlement contre la privatisation des industries vinicoles et du tabac. Ainsi, le paiement d'une tranche de 200 millions de dollars reste suspendue depuis novembre 1999.

Nombre d'observateurs voient dans ces difficultés l'effet d'une situation d'impasse politique qui empêche le pays d'avancer dans la voie de réformes indispensables. Par conséquent, une certaine situation d'insolvabilité s'installe:

- arriérés de salaires non payés,
- incapacité de régler la facture énergétique à la société russe Gasprom,
- impossibilité de régler la dette extérieure (supérieure à 1 milliard de dollars).

Les premiers signes de récupération au niveau économique en 2000 ont été éphémères. Le pays a replongé en 2001, suite à l'impossibilité de Chisinau de payer sa dette extérieure. En 2002, la Moldavie devra payer 277 millions de dollars ce qui représente 20% du PIB!

### 3. *Objectifs économiques du nouveau gouvernement*

Selon l'Economist Intelligence Unit (EIU), le gouvernement, tout en se démarquant d'une politique communiste "classique", reconnaît la nécessité d'une croissance économique durable, d'un plus grand investissement étranger, d'une stabilité de la macro-économie et d'une réduction de la pauvreté et du chômage (7,3 %). Toutefois, les moyens envisagés - contrôle des prix, contrôle des secteurs-clé par l'état, limites à la privatisation dans le secteur agricole- ne pourront que faire barrière aux objectifs susmentionnés. Ces projets constituent donc un risque pour la Moldavie, car menacent le redémarrage économique et le financement de prêts par les organisations internationales.

Après avoir pratiqué, depuis des années, une politique d'obstruction aux initiatives dans le domaine économique des successifs gouvernements du centre droite, le PCM aura, toujours selon l'EIU, tout intérêt à adopter une position pragmatique de façon à éviter l'instabilité économique et l'érosion de sa base sociale. Pour l'EIU, la nomination d'un Premier ministre indépendant pour diriger un cabinet qui inclut six ministres de l'ancien gouvernement, dont ceux des finances et de l'économie, est en ce sens un signe positif.

### 4. *Prévisions économiques*<sup>11</sup>

#### a) *Croissance économique*

Après les répercussions de la crise russe d'août 1998, la croissance moldave a été négative en 1999 (-3,4%). L'année 2000 a vu une timide récupération (+1,9%). Des observateurs prévoient une croissance de 5% et de 6% pour les années 2001 et 2002 respectivement.

---

<sup>11</sup> Voir Annexe IV, p.19.

*b) La politique fiscale*

Le gouvernement antérieur n'a pas atteint l'objectif de limiter le déficit budgétaire à 1% du PIB en 2000, loin donc du 5,3 % atteint en 1999. Mais, le souhait du PCM de respecter ses promesses électorales pourrait entraîner un déficit budgétaire autour du 2,5% du PIB en 2001/02.

Par ailleurs, le FMI, inquiet de la lenteur des réformes, a gelé un prêt de 142 millions de dollars prévu sur trois ans.

*c) L'inflation*

La Moldavie connaît encore, selon l'EIU, une inflation à deux chiffres: 31 % en 2000, 12,7 % en 2001 et probablement 10 % en 2002, cela malgré les objectifs du gouvernement d'atteindre une moyenne de 10 % pour les deux prochaines années.

*d) Les taux de change*

La stabilité remarquable du leu en 2000 s'est traduite en une appréciation réelle de la devise moldave par rapport à l'euro, au dollar et au rouble. Le taux de change s'est stabilisé en 2001 autour de 13 lei pour 1 dollar US et de 11 lei pour 1 €, loin de la forte dépréciation enregistrée en 1998/99 suite à la crise financière russe.

*e) Les privatisations*

Le manifeste électoral du PCM n'était pas favorable à la politique de privatisations entamée par le gouvernement de centre droite et réclamait le maintien du monopole de l'état sur les 2 plus importants secteurs économiques: le vin et le tabac. Cependant, le nouveau gouvernement aura besoin de l'argent des privatisations pour financer ses dépenses sans recourir à des mesures qui entraîneraient l'inflation et donc un mécontentement général.

*f) Commerce extérieur*

La Russie et l'Union européenne, principaux marchés des exportations moldaves, n'ont eu qu'une légère croissance en 2001. Le prix du pétrole devra baisser en 2001-02, ce qui pourrait faire diminuer la facture énergétique moldave. Toutefois, les possibilités de réduire le déficit commercial sont étroites. En fait, les exportations sont trop dépendantes du secteur agro-alimentaire qui n'a connu qu'une augmentation de 3 % en 2000, tandis que les importations ont progressé de 38 % dans la même année.

L'adhésion de la Moldavie à l'OMC en mai 2001 a eu un impact positif sur son économie.

### **III. LES RELATIONS UE-MOLDAVIE**

#### **1. *Historique***

L'implosion de l'Union soviétique, en décembre 1991, a imposé une révision complète des relations qui s'étaient alors développées avec la Communauté européenne. Celle-ci s'est trouvée face à une douzaine de nouveaux Etats indépendants de tailles, de structures et de niveaux de développement différents. L'accord de commerce et de coopération (conclu en 1989 entre la Communauté européenne et l'Union soviétique) fut, après la dissolution de l'URSS, appliqué individuellement à toutes les nouvelles Républiques indépendantes.

L'Union européenne, consciente de l'importance de ces pays pour la stabilité de l'Europe et du monde, a décidé de leur proposer des accords de partenariat et de coopération. Ces accords sont en retrait par rapport aux accords européens d'association déjà conclus avec dix pays d'Europe centrale, car ils ne comportent pas de clauses de libre-échange et ne mentionnent pas davantage une possible adhésion à l'Union européenne, et comportent une clause de suspension - tout comme d'ailleurs, depuis 1992, tous les nouveaux accords conclus par l'UE avec les pays tiers. Il s'agit plutôt d'accords "mixtes", couvrant des matières qui relèvent de la compétence de l'UE et de ses Etats membres. Ils comportent également une clause d'évolution prévoyant que ces accords de libre-échange pourront être envisagés lorsque les conditions requises seront remplies.

L'accord de partenariat et de coopération (APC) entre l'UE et la Moldavie fut signé le 28 novembre 1994 et est entré en vigueur le 1er juillet 1998.<sup>12</sup>

#### **2. *Contenu de l'accord de partenariat UE/Moldavie***

Cet accord met en place le cadre nécessaire permettant d'accroître les relations avec l'UE, basées sur des valeurs démocratiques, incluant le dialogue politique et le respect de l'état de droit. Du point de vue économique, l'accord promeut une économie de marché. Il constitue la base d'un partenariat étroit, établissant un nouveau cadre institutionnel et ouvrant de nouvelles possibilités de coopération dans toute une série de domaines.

L'accord comporte ainsi les éléments suivants:

- établissement d'un dialogue politique, avec des réunions régulières au niveau le plus élevé;
- dispositions relatives aux échanges de marchandises, à l'emploi, à l'établissement et à l'activité des sociétés, aux prestations transfrontalières des services, aux paiements et capitaux, à la concurrence, à la protection de la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale, à la coopération législative et économique, au respect de la démocratie et des droits de l'homme, à la coopération dans le domaine de la prévention des activités illégales, à la coopération culturelle et à la coopération financière;
- clause de conditionnalité "droits de l'homme" permettant la suspension de l'accord, même unilatéral, en cas de violation des éléments essentiels de celui-ci tels le respect des principes démocratiques, des droits de l'homme et des principes de l'économie de marché;

---

<sup>12</sup> JO L n°181 du 24.06.1998, p.3.

- création d'une structure institutionnelle comprenant un Conseil de Coopération, un Comité de Coopération et une Commission Parlementaire de Coopération.

### **3. Assistance financière**

La Communauté européenne a décidé le 13 décembre 1993 de fournir une assistance financière de 45 M ecus destinée à soutenir les efforts de restructuration macro-économique de la Moldavie. Une aide macrofinancière supplémentaire d'un montant de 15 millions d'euros, pour une durée de 10 ans maximum, a été également mise à la disposition des autorités moldaves, afin d'assurer la viabilité de la balance des paiements du pays. En outre, la Moldavie, a aussi reçu d'autres aides qui s'élèvent à 70 millions d'euros pour la période 1991-1999, dans le cadre des projets du programme TACIS.

La Commission, en tenant compte de l'extrême pauvreté du pays, a adopté le 27 décembre 2001 le document stratégique pour la Moldavie qui encadre l'assistance à Chisinau pour la période 2002-2006. Dans ce contexte, l'Union avait déjà en 1999 effectué, par le biais d'ECHO, des actions humanitaires (4 millions d'euros). Un programme visant la sécurité alimentaire a été aussi récemment mis en oeuvre (budget : 5,5 millions d'euros).

### **4. Relations commerciales UE-Moldavie<sup>13</sup>**

L'UE est un important partenaire commercial de la Moldavie. Pour l'année 2001, les exportations moldaves vers l'UE ont représenté un montant de près de 232 millions d'euros et les importations provenant de l'Union près de 376 millions d'euros. La Moldavie exporte essentiellement, vers l'Union, des produits agricoles et textiles; les importations, en provenance de l'UE, consistent en machines, produits électriques et agricoles.

### **5. Relations institutionnelles**

#### *a) Conseil*

La Présidence suédoise a fait au nom de l'Union européenne, le 2 mars 2001, une déclaration sur les élections législatives qui ont eu lieu en Moldavie le 25 février 2001, dans laquelle elle se félicitait du déroulement d'élections libres et régulières; manifestait son souhait de renforcer les relations UE/Moldavie par le biais de la mise en œuvre de l'APC; encourageait le nouveau gouvernement à trouver une solution rapide au conflit en Transnistrie et se réjouissait de l'accession imminente de la Moldavie à l'OMC et au Pacte de stabilité.

À la suite de la IVème réunion du Conseil de coopération Union européenne - République de Moldavie le 16 avril 2002, le Président en exercice du Conseil de l'Union a confirmé que celle-ci souhaite maintenir le dialogue politique et aider le pays à sortir de la crise politique, économique et sociale dans laquelle il se trouve, mais que la Moldavie doit « ...devenir un État pleinement démocratique(...) pour que la coopération puisse être aussi intense que nous le souhaitons ».

---

<sup>13</sup> Voir Annexes V - VII, p. 20 à 22.

*b) Conseil européen*

Le Conseil européen, réuni à Göteborg, les 15 et 16 juin 2001, a proposé que:  
"Dans le but de renforcer le partenariat de l'Union avec l'Ukraine et la Moldavie, ces pays soient invités ultérieurement à participer à la Conférence européenne".

*c) Parlement européen*

Le PE a toujours soutenu les efforts des autorités moldaves dans la voie de la démocratisation<sup>14</sup>, du respect des droits de l'homme et de l'instauration d'une économie de marché. Plusieurs résolutions ont été adoptées sur la Moldavie. Dans la dernière de ces résolutions, adoptée le 14 mars 2002, le Parlement européen demande au gouvernement et au parlement moldaves de s'abstenir de toute décision qui pourrait mettre en péril l'équilibre politique et social du pays. Il invite le gouvernement à se conformer aux règles et procédures démocratiques fondamentales à garantir le respect des droits de l'homme et de l'État de droit et à ne pas abuser de sa majorité politique pour dissoudre une opposition démocratique. Il rappelle sa préoccupation face au conflit persistant entre le gouvernement et le parti populaire chrétien démocrate moldave. Le Parlement demande également, aux gouvernements roumain et russe de ne pas intervenir dans la situation intérieure délicate de la Moldavie et d'apporter, conjointement avec l'Union européenne, leur soutien à un développement stable et pacifique de l'ensemble des pays de la région. Il invite le Conseil et la Commission à améliorer les capacités du programme TACIS et à apporter leur contribution active, dans le cadre du mandat de l'OSCE, au règlement du conflit portant sur la Transnistrie. Cette demande a été renouvelée lors de la visite de la délégation interparlementaire UE-Moldavie à Chisinau en juin 2002. Ce fut également l'occasion pour le Parlement européen de rappeler son soutien aux efforts des autorités moldaves en matière de réformes économique, sociale et institutionnelle pour un développement durable et la consolidation de la démocratie<sup>15</sup>.

---

<sup>14</sup> Le PE s'est réjoui de la réapparition, en mai 2002, du dirigeant de l'opposition Vlad Cubreacov.

<sup>15</sup> La délégation a notamment exprimé le souhait de voir assurer le respect des règles démocratiques en Moldavie.

ANNEX I





ANNEX II



## ANNEX III

## MOLDOVA - 2001 PARLIAMENTARY ELECTION

	% of no. of parliamentary	
	Vote	Seats
Communist Party of Moldova (CPM)	50.07	71
Christian Democratic People's Party (CDPP)	8.24	11
Braghis Alliance	13.36	19
Party for Revival and Harmony	5.79	0
Democratic Party	5.02	0
National Liberal Party	2.81	0
Social Democratic Party of Moldova	2.47	0
National Peasants Christian Democratic Party	1.74	0
Electoral bloc "Plai Natal"	1.58	0
"For Order and Justice"	1.46	0
Party for Democratic Forces	1.22	0
Other	6.24	-

Source: International Foundation for Election Systems (IFES)

## MOLDOVA - ECONOMIC DATA

	1997	1998	1999	2000	2001 e	2002 f
<b>Domestic Data</b>						
- GDP Growth %	1.6	-6.5	-3.4	1.9	5	6
- Inflation %	11.8	7.7	39.3	31.3	12.7	10
- Budget Balance % GDP	-6.4	-10.6	-5.3	-2.8	-3	-2.8
- Leading Interest Rate %	33.3	30.8	40	35	35	30
- Unemployment Rate %	..	..	..	20	..	..
- GDP \$bn	2.2	1.9	1.3	1.4	1.6	1.7
- GDP Per Capita \$	595.6	525.4	297.7	323.9	369.2	409.2
- Interest Rate Spread, basis points	550	5800	1900	1600	900	850
<b>External Data</b>						
- Exchange Rate to \$	4.66	8.32	11.59	12.8	14	15.5
- Exports \$m	889.6	643.6	469.3	620	700	820
- Export Growth %, y-on-y	8.1	-27.7	-27.1	32.1	12.9	17.1
- Imports \$m	-1237.6	-1031.7	-597.3	-650	-720	-800
- Import Growth %, y-on-y	14.3	-16.6	-42.1	8.8	10.8	11.1
- Trade Balance \$m	-348	-388.1	-128	-30	-20	20
- Current Account Balance \$m	-274	-323	-34	-110	-81	-68
- Current Account % GDP	-12.5	-16.7	-2.6	-7.7	-5	-4
- Reserves \$m	366	143.6	185.7	200	210	225
- Reserve Import Cover - Months	3.5	1.7	3.7	3.7	3.5	3.4
- Foreign Direct Investment \$m	71	88	149	100	50	45
- Foreign Direct Investment % GDP	3.2	4.6	11.4	7	3.1	2.6
- Total External Debt \$m	1055.8	1021	943.3	1100	1150	1200
- Short Term Debt US\$m	254	205	200	200	210	230
- Total Debt % GDP	48.2	52.9	71.9	77	70.6	70.6
- Total Debt Service Ratio %	10.3	20.7	24.9	40	38	30

Source: World Markets Country Analysis

## Trade relations EU-Moldava: 2000

### Structural analyses

#### EU-imports (cif)

	1000 €	- % -	<u>Main products (SITC division):</u>	SITC 3rd rev.	1000 €	% of total	Intra-industry trade intensity (I)
<b>Total</b>	194.414	100,0	ARTICLES OF APPAREL AND CLOTHING ACCESSORIES	84	68.877	35,4	172,5
<b>of which:</b>			TEXTILE YARN, FABRICS, MADE-UP ARTICLES, N.E.S., + RELATED H	65	22.425	11,5	55,8
A: Raw materials	52.205	26,9	VEGETABLES AND FRUIT	05	17.429	9,0	177,1
Food, beverages and tobacco (0+1)	19.622	10,1	IRON AND STEEL	67	16.538	8,5	164,6
Raw materials (2+4)	32.576	16,8	METALLIFEROUS ORES AND METAL SCRAP	28	13.332	6,9	199,5
Energy (3)	7	0,0	OIL SEEDS AND OLEAGINOUS FRUITS	22	10.033	5,2	198,5
B: Manufactured articles	135.572	69,7	FOOTWEAR	85	9.594	4,9	153,7
Chemicals (5)	680	0,3	HIDES, SKINS AND FURSKINS, RAW	21	8.289	4,3	200,0
Machinery and transport eq. (7)	4.033	2,1	TRAVEL GOODS, HANDBAGS AND SIMILAR CONTAINERS	83	6.743	3,5	187,3
Other manufactured products (6+8)	130.859	67,3	PREFABR. BUILD.; SAN. PLUMB., HEAT. + LIGHT. FIXTURES + FIT.,N	81	1.674	0,9	81,9

#### EU-exports (fob)

	1000 €	- % -	<u>Main products (SITC division):</u>	SITC 3rd rev.	1000 €	% of total	Intra-industry trade intensity (I)
<b>Total</b>	336.379	100,0	TEXTILE YARN, FABRICS, MADE-UP ARTICLES, N.E.S., + RELATED H	65	57.970	17,2	55,8
<b>of which:</b>			TOBACCO AND TOBACCO MANUFACTURES	12	23.110	6,9	0,1
A: Raw materials	68.837	20,5	TELECOMMUNIC. + SOUND RECORDING + REPROD. APPARATUS + I	76	20.770	6,2	2,7
Food, beverages and tobacco (0+1)	50.489	15,0	ROAD VEHICLES (INCLUDING AIR-CUSHION VEHICLES)	78	15.416	4,6	9,3
Raw materials (2+4)	16.945	5,0	MACHINERY SPECIALIZED FOR PARTICULAR INDUSTRIES	72	14.419	4,3	7,3
Energy (3)	1.403	0,4	MEAT AND MEAT PREPARATIONS	01	13.570	4,0	0,4
B: Manufactured articles	254.129	75,5	ELECTR. MACH., APP. + APPLIANCES, N.E.S. + ELECTR. PARTS THER	77	12.734	3,8	9,7
Chemicals (5)	27.931	8,3	NON-METALLIC MINERAL MANUFACTURES, N.E.S.	66	12.207	3,6	19,6
Machinery and transport eq. (7)	95.516	28,4	COMPLETE INDUSTRIAL PLANT APPROPRIATE TO SECTION 7	70	11.288	3,4	0,0
Other manufactured products (6+8)	130.681	38,8	GENERAL-INDUSTR. MACH. + EQUIPMENT, N.E.S., MACHINE PARTS	74	11.033	3,3	4,0

Source: COMEXT 2 database, EUROSTAT

Production: JDa/Parliamentary Documentation Centre/European Parliament

(1) The index can vary between 0 and 200: 0 means only exports, 200 only imports and 100 means balance in trade

**Index:  $\frac{((x+m)-(x-m))}{(x+m)} * 100$**

### Trade of the EU with Moldova by Member States

#### EU-imports (cif)

	2000		3rd quarter		
	1000 €	- % -	2000	2001	% change
<b>Total</b>	194.414	100,0	145.330	165.072	13,6
<i>of which:</i>					
France	8.867	4,6	6.124	6.807	11,2
Netherlands	10.369	5,3	8.261	6.310	-23,6
Germany	65.684	33,8	49.863	55.834	12,0
Italy	59.342	30,5	42.506	54.646	28,6
United Kingdom	7.119	3,7	4.639	4.744	2,3
Ireland	0	0,0	0	63	
Denmark	110	0,1	78	133	71,6
Greece*	3.046	1,6	2.411	1.711	-29,0
Portugal	4.841	2,5	3.703	402	-89,1
Spain	17.496	9,0	13.830	20.521	48,4
Belgium	3.042	1,6	1.824	4.038	121,4
Luxembourg	198	0,1	56	6	-89,6
Sweden	486	0,3	280	430	53,8
Finland	280	0,1	279	26	-90,6
Austria	13.535	7,0	11.477	9.401	-18,1

#### EU-exports (fob)

<b>Total</b>	336.379	100,0	233.681	258.993	10,8
<i>of which:</i>					
France	23.909	7,1	15.336	21.969	43,3
Netherlands	26.349	7,8	18.836	22.020	16,9
Germany	149.223	44,4	102.786	104.768	1,9
Italy	64.590	19,2	44.473	58.917	32,5
United Kingdom	8.254	2,5	5.718	12.080	111,3
Ireland	978	0,3	914	577	-36,9
Denmark	1.686	0,5	1.183	1.979	67,4
Greece*	15.289	4,5	13.473	3.361	-75,1
Portugal	2.196	0,7	1.188	2.226	87,4
Spain	6.401	1,9	3.916	3.920	0,1
Belgium	10.737	3,2	6.642	10.437	57,1
Luxembourg	4.271	1,3	2.402	917	-61,8
Sweden	9.008	2,7	8.517	957	-88,8
Finland	2.011	0,6	1.331	3.435	158,0
Austria	11.480	3,4	6.966	11.430	64,1

Source: COMEXT database, EUROSTAT

Production: JDa/Parliamentary Documentation Centre/European Parliament

**Trade of the EU with Moldova: 1995-2001**

	<i>1000 ECU/€</i>		
	EU-imports (cif)	EU-exports (fob)	Balance
1995	91.236	142.116	50.880
1996	86.783	210.887	124.104
1997	98.523	277.325	178.802
1998	115.256	285.955	170.699
1999	141.825	255.597	113.772
2000	194.414	336.379	141.965
2001*	225.012	372.394	147.382
<b>Jan-Sept: 2000</b>	145.330	233.681	88.351
<b>Jan-Sept: 2001</b>	165.072	258.993	93.921

Source: COMEXT database, EUROSTAT

Production: JDa/Parliamentary Documentation Centre/European Parliament

\* including estimation for Greece ( October-December) and Luxembourg (December)

